

Envoyé en préfecture le 26/12/2024

Reçu en préfecture le 26/12/2024

Publié le 03/01/25

ID : 044-214400236-20241211-20241205-DE

DEPARTEMENT de LOIRE ATLANTIQUE
Arrondissement de CHATEAUBRIANT-ANCENIS
COMMUNE de BOUVRON

DCM-2024-12.05

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 23

Date de convocation : 5/12/2024

Conseil municipal du 11 décembre 2024

En présence de :

M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, M. Jeremy JEUSSET, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, Mme Clotilde SHAMMAS, M. Thierry MÉNORET, M. Sylvain MALO, M. Xavier SAMZUN, Mme Mercedes DUFOUR-GATTI, Mme Caroline GASTARD, M. Gaël CHARRIAU, M. Emmanuel ROUILLE, M. Shamy RAVDJEE, M. Albert BICHON, M. Max PIJOTAT et Mme Murielle LECLERC et Mme Héroïse PIERRE.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maud BORE ayant donné pouvoir à M. Emmanuel VAN BRACKEL, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN ayant donné pouvoir à M. Jeremy JEUSSET, Mme Corinne REULIER, M. Jérôme LE MENE ayant donné pouvoir à Mme Laurence LE PENHUIZIC.

Absente : Mme Armelle LORIEUX-WOLFF.

Secrétaire de séance : Mme Dufour-Gatti.

TARIF DES CONCESSIONS DE CIMETIERE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2223.13 et suivants ;
Vu la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire ;
Vu la délibération 202110054 du 28 juin 2021 établissant la tarification des concessions du cimetière communal,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer les tarifs des concessions du cimetière,

Le conseil municipal, par 20 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,
VOTE le tarif des concessions du cimetière décrit dans le tableau suivant.

TARIFS 2025				
		2024	2025	Augmentation
CONCESSIONS	15 ans	150	160	10 €
	30 ans	300	320	20 €
CAVEAUX	1 place	750	800	50 €
	2 places	1 000	1 050	50 €
CONCESSION ENFANT - de 5ans		Gratuit	10	

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance



Le Maire
Emmanuel VAN BRACKEL

